

## **REGLEMENT DU TOMBOLA « JOUEZ ET GAGNEZ DES ENTREES OU DES SEJOURS DE REVES EN FINISTERE »**

### **ARTICLE 1er : ORGANISATION**

L'Association Loisirs en Finistère, dénommée « l'organisateur », dont le siège social est situé 1, place du 19<sup>ème</sup> RI, CS 63825, 29238 Brest cedex 2 organise une tombola gratuite « Jouez et gagnez des entrées ou des séjours de rêves en Finistère », sans obligation d'achat, du 13 avril au 14 septembre 2016, sur le site Internet [www.loisirs-en-finistere.com](http://www.loisirs-en-finistere.com).

### **ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La tombola est annoncée sur le réseau Internet accessible à l'adresse Internet suivante : <http://www.loisirs-en-finistere.com>.

Toute participation doit se faire uniquement sur le site Internet <http://www.loisirs-en-finistere.com>, à l'exclusion de tout autre moyen, notamment par voie postale.

La tombola « Jouez et gagnez des entrées ou des séjours de rêves en Finistère » est ouverte à toutes les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine et possédant une adresse email valide.

Les organisateurs de la tombola et les membres du personnel des établissements adhérents à l'association Loisirs en Finistère ne peuvent participer à cette tombola.

### **ARTICLE 3 : PARTICIPATION AU JEU ET DESIGNATION DES GAGNANTS**

#### Article 3.1

Pour participer à la tombola « Jouez et gagnez des entrées ou des séjours de rêves en Finistère » il convient :

- De cliquer sur l'onglet « Tombola » présent dans le menu de la page d'accueil du site Internet de l'association à l'adresse Internet <http://www.loisirs-en-finistere.com>.
- D'enregistrer sa participation en remplissant tous les champs obligatoires du formulaire et du questionnaire tel qu'il figure sur la page web prévue à cet effet sur le site <http://www.loisirs-en-finistere.com>.

L'internaute devra notamment indiquer son nom, son prénom, son adresse postale (adresse, code postal et ville), son adresse e-mail valide et sa date de naissance.

- De cocher la case « J'ai lu et j'accepte les conditions et le règlement de la tombola ».
- De recopier le code (protection anti-spam) tel qu'il apparaît dans la zone prévue à cet effet, avant de cliquer sur le bouton « s'inscrire au tirage au sort ».

### Article 3.2

Seules les participations par voie d'Internet seront autorisées. Tout joueur dont le formulaire d'inscription sera inexactement rempli ne pourra participer au tirage au sort. La participation est limitée à une seule par foyer (même nom, même adresse, même email). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres participants. Toutes coordonnées incomplètes, laissées après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue, seront considérées comme nulles.

### Article 3.3

Le tirage au sort sera effectué parmi toutes les participations réputées non nulles. La détermination des gagnants s'effectuera par tirage au sort de la tombola tous les mercredis du 13 avril au 14 septembre 2016 à 10h à la Chambre de commerce et d'Industrie de Brest, 1 place du 19<sup>e</sup> RI, CS63825, 29238 BREST Cedex 2.

Une seule participation par personne (même nom, prénom, adresse e-mail) et pendant toute la durée de l'opération sera autorisée sur le site proposant la tombola. Si une personne ne respecte pas le présent règlement en validant plusieurs participations, elle ne pourra en aucun cas réclamer le lot dans l'hypothèse où son formulaire serait gagnant.

## **ARTICLE 4 : DOTATIONS ET REMISE DES LOTS**

### Article 4.1

Les gagnants seront avertis par courrier, les lots seront adressés par courrier.

L'acceptation du lot autorise de plein droit l'association Loisirs en Finistère et ses partenaires à utiliser l'identité des gagnants à des fins publicitaires. Le gagnant ne pourra prétendre à aucune rémunération pour une telle participation. En cas de refus, il renoncera expressément à son prix.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés et ne pourront faire l'objet d'aucune compensation financière. Le nom des gagnants sera publié sur le site Internet <http://www.loisirs-en-finistere.com>.

### Article 4.2

Cette tombola est organisée avec les adhérents et les partenaires de Loisirs en Finistère : le club hôtelier de Pointe Bretagne, le club hôtelier de Quimper Cornouaille, le club hôtelier de la Baie de Morlaix et du Centre Finistère, le groupement des Campings de Pointe Bretagne.

**Les lots qui seront attribués pour les tirages au sort seront les suivants :**

Date	Description	Valeur hébergement	Validité hébergement	Valeur entrée	Validité entrée
13/04/2016	2 nuitées en week-end pour 4 personnes en mobil-home "Océane" au Camping Le Grand Large à Camaret Sur Mer et 2 entrées au Musée des Vieux Métiers Vivants	<b>120,00 €</b>	du 1er avril au 30 septembre 2016 hors juillet et août et week-end prolongés.	<b>10,00 €</b>	saison 2016
	1 week-end pour deux personnes en mobil-home gariguettes au Camping Saint-Jean à Plougastel-Daoulas et 2 entrées pour le Musée de la Fraise et du Patrimoine	<b>100,00 €</b>	du 02/04 au 30/06 et du 03/09 au 30/09/2016 (hors jours fériés)	<b>10,00 €</b>	23 décembre 2016
20/04/2016	1 nuit en cottage intime pour deux personnes au Camping Locronan et 2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air	<b>54,00 €</b>	Du 17/05 au 07/07 et du 17/09 au 25/09/2016	<b>16,00 €</b>	saison 2016
	1 nuit pour deux personnes en chambre confort avec petit-déjeuner à l'hôtel du Port à Morlaix et 2 entrées à la Criée de Roscoff	<b>90,00 €</b>	Jusqu'au 31/06/2016 et à partir du 01/09/2016 jusqu'au 19/12/2016	<b>10,00 €</b>	saison 2016
27/04/2016	1 week-end pour deux personnes en mobil-home gariguettes au Camping Saint-Jean à Plougastel-Daoulas et 2 entrées pour le Musée de la Fraise et du Patrimoine	<b>100,00 €</b>	du 02/04 au 30/06 et du 03/09 au 30/09/2016 (hors jours fériés)	<b>10,00 €</b>	23-déc-16
	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner à l'hôtel La Résidence des Artistes à Roscoff et 2 entrées à la Criée de Roscoff	<b>100,00 €</b>	du 15 mars au 30 novembre 2016 (sauf du 1er juillet au 18 septembre 2016), selon disponibilité lors de la réservation	<b>10,00 €</b>	saison 2016
04/05/2016	1 nuit pour deux personnes en chambre confort avec petit-déjeuner à l'hôtel du Port à Morlaix et 2 entrées à la Criée de Roscoff	<b>90,00 €</b>	Jusqu'au 31/06/2016 et à partir du 01/09/2016 jusqu'au 19/12/2016	<b>10,00 €</b>	saison 2016
	1 week-end pour une famille au Camping de la Pointe à Saint-Coulitz et 2 entrées adultes au Musée de l'école rurale de Bretagne	<b>52,00 €</b>	jusqu'au 15 octobre 2016	<b>10,00 €</b>	31-déc-16
11/05/2016	1 formule 2 nuits en mobil-home Pacifique avec 2 chambres (4/6 personnes) au Camping de la Récré à Milizac et 2 entrées pour le Phare de la Pointe Saint-Mathieu	<b>180,00 €</b>	Avril à Juin 2016 (hors 4 au 16 mai) et de Septembre à Décembre 2016	<b>7,00 €</b>	du 26 mars 2016 au 2 janvier 2017
18/05/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner à l'hôtel Les Voyageurs à Plouzévédé et 2 entrées au Musée du Loup	<b>63,00 €</b>	jusqu'au 31 décembre 2016	<b>8,00 €</b>	23-mars-17

25/05/2016	1 nuit en cottage intime pour deux personnes au Camping Locronan et 2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air	<b>54,00 €</b>	Du 17/05 au 07/07 et du 17/09 au 25/09/2016	<b>16,00 €</b>	saison 2016
01/06/2016	1 week-end pour une famille au Camping de la Pointe à Saint-Coulitz et 2 entrées adultes au Musée de l'école rurale de Bretagne	<b>52,00 €</b>	jusqu'au 15 octobre 2016	<b>10,00 €</b>	31-déc-16
08/06/2016	1 nuit d'hôtel pour deux personnes à l'hôtel Les Herbes Folles sur l'île de Batz et 2 entrées pour la Criée de Roscoff	<b>87,00 €</b>	du 1er janvier au 11 juillet (hors week-end d'avril, mai, juin) et du 29 août au 28 octobre (hors week-end, de septembre à octobre)	<b>10,00 €</b>	saison 2016
15/06/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner à l'hôtel Océania Brest et 2 entrées pour le Phare de la Pointe Saint-Mathieu	<b>90,00 €</b>	Valable jusqu'au 1er avril 2017 week-end, sauf pendant Brest 2016 (du 13 au 19 juillet 2016)	<b>7,00 €</b>	du 26 mars 2016 au 2 janvier 2017
22/06/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner à l'hôtel B&B Brest Port et 2 traversées aller-retour pour l'île de Sein, Ouessant ou Molène avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	<b>65,00 €</b>	jusqu'au 8 septembre 2016	<b>55,40 €</b>	1 an à la date d'émission
28/06/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner à l'hôtel Bellevue à Brest et 2 entrées pour l'Espace du Sapeur Pompier	<b>83,88 €</b>	jusqu'au 15 décembre 2016	<b>9,00 €</b>	jusqu'au 31 octobre 2016
06/07/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuners à l'hôtel La Chaumière Roz-Aven à Pont-Aven et 2 entrées au Parc Animalier du Quinquis	<b>131,00 €</b>	31-déc-16	<b>10,00 €</b>	30-nov.-16
13/07/2016	1 déjeuner menu "Optmist" (amuses bouches, entrée, plat, dessert, 1 verre de vin inclus) pour deux personnes au restaurant de l'hôtel de Carantec et 2 entrées au Château du Taureau	<b>100,00 €</b>	jusqu'au 10 mars 2017. La réservation est obligatoire sous réverse de disponibilités. Jours de validité : mercredi, jeudi, vendredi et samedi.	<b>28,00 €</b>	saison 2016
20/07/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuners à l'hôtel du Port Rhu à Douarnenez et 2 entrées à la Maison du Pâté Henaff	<b>92,00 €</b>	jusqu'au 31 décembre 2016	<b>6,00 €</b>	31-déc.-16
27/07/2016	1 nuit pour deux personnes en chambre confort à l'hôtel Brit Hotel Le Kerodet à Ergué-Garberic et 2 promenades sur l'Odet	<b>78,00 €</b>	valable toute l'année 2016 suivant les disponibilités	<b>56,00 €</b>	d'Avril à Septembre 2016

03/08/2016	1 nuit pour deux personnes en chambre confort avec petit-déjeuner à l'hôtel le Continentale Brest et 2 traversées aller-retour pour l'île de Sein, Ouessant ou Molène avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	<b>125,00 €</b>	jusqu'au 31 décembre 2016 (hors période du 12 au 19 juillet 2016 inclus), soumis à disponibilité au moment de la réservation	<b>55,40 €</b>	1 an à date d'émission
10/08/2016	1 nuit pour deux personnes avec une chambre vue sur mer et petit-déjeuners à l'hôtel Le Clos Vallombreuse à Douarnenez et 2 entrées au Musée de l'Amiral	<b>162,00 €</b>	du 3 octobre 2016 au 15 décembre 2016	<b>12,00 €</b>	16-mars-17
17/08/2016	1 nuit en chambre familiale avec petit-déjeuner à l'hôtel Escale Océania Brest et 2 entrées à la Récré des 3 Curés	<b>140,00 €</b>	jusqu'au 31 décembre 2016	<b>34,00 €</b>	31-déc.-16
24/08/2016	1 nuit pour deux personnes en chambre de catégorie supérieure avec petit-déjeuners à l'hôtel Océania Quimper et 2 entrées à Haliotika, La Cité de la Pêche	<b>170,00 €</b>	du 1 avril au 31 décembre 2016 selon disponibilités (hors juillet et août)	<b>12,00 €</b>	31-déc.-16
30/08/2016	1 nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner à l'hôtel Citotel de la Gare à Brest et 2 traversées aller-retour pour l'île de Sein, Ouessant ou Molène avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	<b>85,00 €</b>	vendredi, samedi, dimanche toute l'année 2016 sauf du 1er au 20 juillet 2016	<b>55,40 €</b>	1 an à date d'émission
07/09/2016	1 nuit pour deux personnes avec une terrasse privative à l'hôtel Le Clos Pontic à Landerneau et petit-déjeuners et 2 entrées au Musée des Chemins du Patrimoine en Finistère	<b>89,00 €</b>	du vendredi au dimanche jusqu'au 20 décembre 2016	<b>14,00 €</b>	2-janv.-17
14/09/2016	1 nuit pour deux personnes en chambre de catégorie supérieure avec petit-déjeuners à l'hôtel Gradlon à Quimper et 2 entrées au Musée de l'Amiral	<b>137,00 €</b>	du 1er juin au 1er octobre 2016	<b>12,00 €</b>	16-mars-17

## Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

Date	Description	Valeur
13/04/16	2 croisières promenade avec les Vedettes de l'Odet	56,00 €
	2 entrées pour la Récré des 3 Curés	34,00 €
	2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air	16,00 €
	1 entrée à Djoomba Land	13,80 €
	2 entrées au Jardin du Conservatoire Botanique National de Brest	11,00 €
	2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff	6,00 €
20/04/16	2 traversées pour les îles avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	55,40 €
	1 PPVR adulte avec Le Brestôa	29,00 €
	1 entrée au Château du Taureau	14,00 €
	2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air	16,00 €
	1 entrée pour 2 personnes au Musée de l'Amiral	12,00 €
	1 entrée enfant au Musée de l'Ecole Rurale en Bretagne	3,00 €
27/04/16	2 traversées pour les îles avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	55,40 €
	2 entrées pour la Récré des 3 Curés	34,00 €
	2 entrées nocturnes au Labyrinthe 29	20,00 €
	2 entrées au Parc Animalier du Quinquis	10,00 €
	2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff	6,00 €
	04/05/16	1 balade adulte en rade de Brest (1h30) avec Le Brestôa
1 entrée au Château du Taureau		14,00 €
1 entrée à Djoomba Land		13,80 €
2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche		12,00 €
2 entrées au Jardin du Conservatoire Botanique National de Brest		11,00 €
2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff		6,00 €
11/05/16	2 traversées pour les îles avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	55,40 €
	2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air	16,00 €
	2 entrées au Jardin du Conservatoire Botanique national de Brest	11,00 €
	2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine	10,00 €
	2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff	6,00 €
	18/05/16	2 initiations au Golf de Carhaix
2 croisières promenade avec les Vedettes de l'Odet		56,00 €
1 PPVR adulte avec Le Brestôa		29,00 €
1 carte d'abonnement aux 5 sites des Chemins du Patrimoine en Finistère		20,00 €
2 entrées journée au Labyrinthe 29		14,00 €
2 entrées au Jardin du Conservatoire Botanique National de Brest		11,00 €
25/05/16	2 entrées nocturne au Labyrinthe 29	20,00 €
	2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air	16,00 €
	1 entrée pour 2 adultes au Musée de l'Amiral	12,00 €
	2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine	10,00 €
	2 entrées au Parc Animalier du Quinquis	10,00 €
	2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff	6,00 €
01/06/16	2 traversées pour les îles avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed	55,40 €
	1 repas crabe marteau adulte avec Le Brestôa	39,00 €
	2 entrées à Djoomba Land	27,60 €
	2 entrées au Laser Game de Labyrinthe 29	12,00 €
	2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff	6,00 €
	1 entrée au Jardin du Conservatoire Botanique National de Brest	5,50 €

08/06/16	2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air 2 entrées journée au Labyrinthe 29 2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche 1 entrée pour 2 adultes au Musée de l'Amiral 2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff 1 entrée enfant au Musée de l'Ecole Rurale en Bretagne	16,00 € 14,00 € 12,00 € 12,00 € 6,00 € 3,00 €
15/06/16	2 traversées pour les îles avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed 1 carte d'abonnement aux 5 sites des Chemins du Patrimoine en Finistère 2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air 2 entrées au Laser Game de Labyrinthe 29 1 balade enfant en rade de Brest (1h30) avec Le Brestôa 2 entrées à la Maison du Pâté Hénaff	55,40 € 20,00 € 16,00 € 12,00 € 10,00 € 6,00 €
22/06/16	2 entrées nocturne au Labyrinthe 29 2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche 2 entrées au Jardin du Conservatoire Botanique National de Brest 2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine 1 entrée au Musée des Vieux Métiers Vivants 2 entrées à l'Espace du Sapeur Pompier	20,00 € 12,00 € 11,00 € 10,00 € 5,00 € 5,00 €
28/06/2016	2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air 2 entrées au Laser Game de Labyrinthe 29 2 entrées au Jardin du Conservatoire Botanique National de Brest 2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine 2 entrées au Phare de la Pointe Saint Mathieu	16,00 € 12,00 € 11,00 € 10,00 € 7,00 €
06/07/2016	2 traversées pour les îles avec la Compagnie Maritime Penn Ar Bed 2 liaisons aller-retour Brest-Le Fret avec Le Brestôa 2 entrées pour le Parc Odet Loisirs 1 entrée pour 2 adultes au Musée de l'Amiral 2 entrées à l'Ecomusée de Plouigneau	55,40 € 32,00 € 18,00 € 12,00 € 11,00 €
13/07/2016	2 croisières promenade avec les Vedettes de l'Odet 2 entrées pour la Récré des 3 Curés 2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air 2 entrées au Musée du Loup	56,00 € 34,00 € 16,00 € 8,00 €
20/07/2016	2 initiations au Golf de Carhaix 1 repas crabe marteau adulte avec Le Brestôa 2 traversées aller-retour pour l'île de Batz avec les Vedettes de l'île de Batz 2 entrées pour le Parc Odet Loisirs 2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche	60,00 € 39,00 € 18,00 € 18,00 € 12,00 €
27/07/2016	2 liaisons aller-retour Brest-Le Fret avec Le Brestôa 2 entrées au Parc de Loisirs Bel Air 1 entrée pour le Musée de l'Amiral 2 entrées à l'Ecomusée de Plouigneau 2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine	32,00 € 16,00 € 12,00 € 11,00 € 10,00 €
03/08/2016	2 entrées à la Récré des 3 Curés 1 entrée pour le Musée de l'Amiral 2 entrées à la Criée de Roscoff 2 entrées au Phare de la Pointe Saint Mathieu 1 entrée enfant au Musée de l'Ecole Rurale en Bretagne	34,00 € 12,00 € 10,00 € 7,00 € 3,00 €
10/08/2016	2 traversées aller-retour pour l'île de Batz avec les Vedettes de l'île de Batz 2 entrées pour le Parc Odet Loisirs 2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche 2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine 2 entrées à l'Espace du Sapeur Pompier	18,00 € 18,00 € 12,00 € 10,00 € 5,00 €



17/08/2016	2 entrées pour l'un des 5 sites des Chemins du Patrimoine en Finistère	14,00 €
	1 entrée pour 2 adultes au Musée de l'Amiral	12,00 €
	1 entrée pour le Rinkla Stadium	8,10 €
	2 entrées au Musée du Loup	8,00 €
	1 entrée enfant au Musée de l'Ecole Rurale en Bretagne	3,00 €
24/08/2016	2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche	12,00 €
	2 entrées à l'Ecomusée de Plouigneau	11,00 €
	2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine	10,00 €
	2 entrées au Phare de la Pointe Saint Mathieu	7,00 €
31/08/2016	2 entrées pour un des 5 sites des Chemins du Patrimoine en Finistère	14,00 €
	1 entrée pour 2 adultes au Musée de l'Amiral	12,00 €
	1 entrée à la Criée de Roscoff	5,00 €
	1 entrée enfant au Musée de l'Ecole Rurale en Bretagne	3,00 €
07/09/2016	2 initiations au Golf de Carhaix	60,00 €
	2 traversées aller-retour pour l'île de Batz avec les Vedettes de l'île de Batz	18,00 €
	2 entrées à l'Ecomusée de Plouigneau	11,00 €
	2 entrées au Musée de la Fraise et du Patrimoine	10,00 €
14/09/2016	2 initiations au golf de Carhaix	60,00 €
	1 entrée pour 2 adultes au Musée de l'Amiral	12,00 €
	2 entrées à Haliotika - La Cité de la Pêche	12,00 €

## ARTICLE 5 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

La tombola est sans obligation d'achat. Les personnes qui le souhaitent pourront donc être remboursées du coût de leur connexion, dans la limite d'une connexion par foyer (même nom, même adresse).

Le remboursement de la connexion Internet est calculé sur la base de deux minutes de communication au tarif local heure pleine de France Télécom en vigueur.

Ces demandes de remboursement devront obligatoirement être faites dans une période de 30 jours au plus tard suivant la fin de la tombola, cachet de la poste faisant foi, en écrivant à :

Association Loisirs en Finistère  
CCI de Brest – Service Tourisme  
1, place du 19<sup>ème</sup> RI - CS 63825  
29238 BREST cedex 2

Cette demande devra être obligatoirement accompagnée des pièces suivantes pour être considérée comme valable :

- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP),
- Justificatif d'identité (copie de carte d'identité ou du passeport),
- Justificatif de domicile (copie de facture EDF-GDF ou de France Télécom),
- Facture originale détaillée de l'opérateur téléphonique, en précisant la date et l'heure de la communication.

Toute correspondance présentant une quelconque anomalie (incomplète, illisible, insuffisamment affranchie) ne sera pas prise en compte. Le timbre utilisé pourra également être remboursé, sur simple demande écrite, au tarif lent « lettre » en vigueur, ainsi que les frais de photocopie sur justificatif et sur la base de 0,10 euros TTC prix unitaire.



Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou fibre) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer aux sessions de tombola ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

## **ARTICLE 6 : RESPONSABILITES DE L'ORGANISATEUR**

### Article 6.1

L'association Loisirs en Finistère se réserve le droit d'écourter, de modifier, ou d'annuler la présente opération si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Le participant s'oblige expressément à notifier à l'association Loisirs en Finistère tout dysfonctionnement de la tombola « Jouez et gagnez des entrées ou des séjours de rêves en Finistère » et du serveur, qu'il s'agisse du site par lui-même, de la tombola, des écritures dans la base de données et notamment tout dysfonctionnement conduisant à des résultats de tombola anormaux. Par conséquent, le participant s'interdit d'user ou abuser d'une telle défaillance et autorise l'association Loisirs en Finistère à annuler les gains visiblement issus d'une telle défaillance.

### Article 6.2

La tombola pourra être suspendue, prorogée, différée ou annulée, partiellement ou totalement, dans le cas où surviendrait tout événement étranger à la volonté des organisateurs et notamment un incident technique grave sur le réseau.

En aucun cas l'association Loisirs en Finistère ne saurait être tenue pour responsable d'une perte de données ou d'une détérioration de ces données.

L'association Loisirs en Finistère ne pourrait être tenue pour responsable si les données relatives à l'inscription d'un participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription ...).

L'association Loisirs en Finistère se réserve le droit, en cas d'indisponibilité du lot, de remplacer celui-ci par un lot de valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Les lots non attribués resteront la propriété de l'association. Le lot est réservé à l'usage strictement personnel des gagnants et est incessible.



L'association Loisirs en Finistère et ses partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables de tous faits qui ne leur seraient pas imputables ou qui n'entreraient pas dans le cadre du présent règlement, notamment d'éventuels retards de courrier ou en cas d'annulation ou de modification totale ou partielle de ce présent lot.

Le gagnant renonce à réclamer à l'association Loisirs en Finistère tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot. En cas de litige, les tribunaux de Brest seront compétents.

## **ARTICLE 7 : DONNEES PERSONNELLES**

### Article 7.1

Chaque participant à la tombola « Jouez et gagnez des entrées ou des séjours de rêves en Finistère » consent à l'association Loisirs en Finistère l'intégralité des droits transférables relatifs aux informations recueillies et autorise l'association Loisirs en Finistère à en faire usage, notamment à des fins de prospection commerciale.

Les informations fournies par les participants sous leur responsabilité seront considérées comme non confidentielles, et devront être exactes, licites et ne pas nuire aux intérêts des tiers.

L'association Loisirs en Finistère s'engage à ne pas communiquer les informations recueillies à des tiers pour une exploitation commerciale. Les participants sont informés que les données nominatives obligatoires les concernant, enregistrées dans le cadre de la présente tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation à la tombola. La liste des gagnants sera communiquée sur le site <http://www.loisirs-en-finistere.com>.

Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire à la newsletter de l'association Loisirs en Finistère.

Les participants ont à tout moment la possibilité d'exercer leur droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent (art. 34 de la loi " Informatique & Libertés " du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, s'adresser par courrier à :

Association Loisirs en Finistère  
CCI de Brest – Service Tourisme  
1, place du 19<sup>ème</sup> RI - CS 63825  
29238 BREST cedex 2

Par courrier électronique à : [contact@loisirs-en-finistere.com](mailto:contact@loisirs-en-finistere.com)

## Article 7.2

Le fait de participer à cette tombola implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité ainsi que toute annexe ou additif éventuel soumis à la loi française. Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai de deux mois après la clôture de la tombola. Le règlement de la tombola est déposé auprès de Maître LEGRAND, huissier de justice, 6 rue de Lyon à Brest. Ce règlement peut être obtenu gratuitement, avec le remboursement du timbre au tarif lent « lettre » en vigueur, sur simple demande formulée auprès de l'organisateur :

Association Loisirs en Finistère  
CCI de Brest – Service Tourisme  
1, place du 19<sup>ème</sup> RI - CS 63825  
29238 BREST cedex 2

Ce règlement est également disponible en téléchargement sur le site :  
<http://www.loisirs-en-finistere.com>

## Article 7.3

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant la tombola est strictement interdite.